

# Soigneur animalier (H/F/X)

Animaux - Elevage

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous êtes une maman ou un papa poule avec les animaux, et ces derniers n'ont presque aucun secret pour vous? La formation de soigneur animalier vous apporte tout connaissances pour soigner et bichonner les animaux de tous types.

Le Soigneur animalier et la Soigneuse animalière sont attentifs au bien-être de l'animal à chaque instant. Ils s'occupent, entre autres, de nourrir les animaux et de veille propreté et à celle de leur environnement. Les soigneurs travaillent dans les parcs zoologiques, les refuges pour animaux, les manèges, les fermes ou encore les ferme pédagogiques.

#### Au quotidien les soigneurs animaliers :

côtoient tous types d'animaux

nettoient et désinfectent les cages et les enclos.

préparent et fournissent la nourriture et les accessoires nécessaires aux soins.

rédigent des rapports sur leurs observations concernant le comportement de l'animal.

son responsables du stock et des commandes de nourriture.

veillent en permanence à ce que les cages et les enclos soient bien fermés pour la sécurité de tous.

Les Soigneurs animaliers travaillent en étroite collaboration avec les vétérinaires afin de prodiguer les soins quotidiens adéquats selon les directives reçues. Ils peuver amenés à réaliser des animations destinées à présenter l'animal au public, par exemple dans les parcs animaliers.

Alors si vous souhaitez donner du poil de la bête à votre avenir professionnel, rendez vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y ins

#### La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de <u>formation en alternance (https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)</u>: ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratientreprise par semaine; rémunérées.

sinon via un ou des stages de pratique professionnelle: pour un total de 250h prestées sur la 2ème année de formation. non-rémunérées.

#### Débouché(s) métier(s)

Travailler au sein d'un parc animalier

Travailler au sein d'un refuge pour animaux

Créer, reprendre un refuge pour animaux

Apporter ses services aux particuliers

#### Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire de pensions pour animaux (https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/gestionnaire-de-pensions-pour-animaux)

Conseiller animalier (https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/conseiller-animalier)

Éleveur de chiens et chats (https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/eleveur-de-chiens-et-chats)

Instructeur canin (https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/instructeur-canin)

#### Point(s) fort(s)

Sur le terrain Proche des animaux Activités variées

# Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise, homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

# **Aptitudes**

Les soigneurs animaliers feront preuve de :

d'adaptabilité à des situations variées en fonction de l'environnement, des enjeux de la situation, du type d'interlocuteur

de résistance physique et aux conditions climatiques difficiles

d'anticipation des réactions des animaux

de disposition pour développer une relation de confiance et de respect avec l'animal

### **Programme**

#### 1ère année:

Cette première année est une année commune à différentes formations animalières comme éleveur de chiens et de chats, conseiller animalier, instructeur canin et ges pension pour animaux.

V60/5 Sélection et connaissance des différentes espèces (24h)

V60/5 Bien-être et soins aux animaux (26h)

V60/5 Bases de l'éducation (28h)

V60/5 Intégration dans la vie professionnelle (14h)

V60/5 Gestion de l'activité commerciale (20h)

V60/5 Gestion des locaux et du matériel (8h)

V60/5 Présentation des filières de 2ème CE (2h)

#### 2ème année:

V29/6 Sélection et connaissance des différentes espèces (78h)

V29/6 Bien-être et soins aux animaux (32h)

V29/6 La pédagogie en parc zoologique (8h)

V29/6 Environnement en captivité et milieux de vie (16h)

V29/6 Intégration dans la vie professionnelle (4h)

V29/6 Suivi TFE (16h)

## Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles);

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire pet dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un examen d'entrée.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 oc

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

# S'inscrire à une formation pour adultes

#### Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations (https://www.ifapme.be/rentree-janvier) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (https://www.ifapme.be/centres) qui organise la formation.

#### S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité;

une copie du dernier diplôme (ou bulletin) obtenu;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques formations-ifapme-y-repondent), une attestation d'inscription au FOREM (https://www.leforem.be/) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, si l'Alternance est possible pour cette formation, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.





# Liège - Château Massart

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 00

Accueil:

Du lundi au jeudi : de 9h à 20h

Le vendredi : de 9h à 12h et par téléphone de 13h30 à 17h

Le samedi : de 9h à 12h

fce.liege@centreifapme.be

/

Ihv@centreifapme.be

# Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.